

tandis que les allocations provenant des octrois pour fins de recherches en hygiène mentale, santé publique générale, tuberculose, cancer, hygiène maternelle et infantile, prévention et traitement des infirmités chez les enfants, représentent une somme supplémentaire d'environ 2 millions. En vue de coordonner les programmes de recherches médicales, le ministère organise des conférences auxquelles participent des représentants du Conseil national de recherches, du Conseil des recherches pour la défense, du ministère des Affaires des anciens combattants, de l'Institut national du cancer et du Comité consultatif de recherches du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Ces conférences définissent assez nettement le domaine de chacun et empêchent les chevauchements coûteux.

Laboratoire de recherches sur les céréales.—L'expansion rapide des cultures céréalières dans l'Ouest canadien a donné lieu, en 1912, à l'adoption de la loi sur les grains du Canada. L'application de cette loi relève de la Commission des grains, qui fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Commerce. La Commission est chargée de réglementer le pesage, le classement et l'entreposage du grain récolté au Canada. Peu après son établissement, la Commission a vu surgir des problèmes qui exigeaient des études scientifiques; en conséquence, un laboratoire de recherches sur les céréales a été établi à Winnipeg (Man.) en 1913.

Principal centre de recherches sur la chimie des grains canadiens, le Laboratoire a le personnel (55) et l'outillage qu'il faut pour assurer le service nécessaire au maintien et à l'expansion des marchés domestiques et étrangers des céréales. Chaque année, il fournit à la Commission les renseignements requis pour appliquer la loi des grains. Il prélève et examine des échantillons de diverses cultures afin de se tenir au courant de la qualité de tous les grains expédiés durant la campagne. Des recherches fondamentales s'y poursuivent également; le programme vise à faire connaître davantage ce qui fait la qualité des céréales et à perfectionner les méthodes d'appréciation.

Sous-section 2.—Organismes provinciaux

Le petit nombre des organismes provinciaux de recherches n'est pas un signe d'indifférence de la part des provinces. La plupart des services provinciaux peuvent consulter les laboratoires universitaires, surtout au sujet de problèmes industriels et agricoles régionaux. Plusieurs ministères ont des locaux pour effectuer eux-mêmes des recherches dans leur propre domaine ou encouragent financièrement les étudiants intéressés à ce domaine ou à d'autres. L'agriculture est particulièrement bien servie vu sa grande importance comme industrie d'exportation, mais les provinces s'intéressent aussi vivement à leurs autres ressources naturelles. Leurs travaux portant sur l'agriculture, le forage, les mines et la pêche sont expliqués brièvement aux chapitres concernés (voir l'Index).

Nova Scotia Research Foundation.—Cet organisme a été institué par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse en 1946 afin d'aider les gens de la province, grâce à un supplément d'aide scientifique et technique, à trouver de nouveaux et meilleurs moyens d'utiliser les ressources forestières, marines, agricoles et minières et de développer les industries appelées à les transformer. L'organisme s'efforce de coordonner et de pousser les travaux scientifiques portant sur les problèmes et les ressources de la province. Il aide les universités, collèges, groupes de recherche, industries, ministères provinciaux et fédéraux et simples particuliers en fournissant de l'équipement, des subventions, des bourses d'études, des adjoints de laboratoire et des assistants engagés pour l'été, des services de bibliothèques, de cartographie, de photogrammétrie et de traduction, et des renseignements techniques. Il a aidé ou collaboré à des travaux relatifs à la production de nouvelles variétés de plantes et de bactéries de nodules radicaux, aux antibiotiques, aux volailles, à la culture des bleuets, aux appareils de chauffage au charbon, à la constitution et à la gazéification du charbon, à la vérification non destructive de l'équipement minier, à l'utilisation de l'anhydrite, de la diatomite, des déchets de poisson, du gypse, des algues, des scories, des croûtes de bois et des matières fertilisantes. Il a fait des relevés portant sur la géophysique, la géologie, la pollution de l'air, les algues, les aphidiens des forêts et l'écologie forestière; il a aidé à